

LA FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC

ENTREZ DANS LA DANSE



**SERVICE DE BAR
OFFERT AU HANGAR**
(INTERDIT D'APPORTER DE L'ALCOOL SUR PLACE ET
ARGENT COMPTANT SEULEMENT)



JEUDI 22 JUIN 2023

21 h - CINÉ HANGAR SPÉCIAL FÊTE NATIONALE
PROJECTION DU FILM QUÉBÉCOIS
"DANS UNE GALAXIE PRÈS DE CHEZ VOUS"



LA FÊTE NATIONALE SE DÉROULERA AU
HANGAR FESTIF DES BERGERONNES

VENDREDI 23 JUIN 2023

10 h - BATAILLE DE FUSILS À EAU ET JEU GONFLABLE
12 h - TOURNOI DE BEACH-VOLLEY (À LA BASE PLEIN AIR)
13 h - ACTIVITÉ DE DÉCOUVERTE DE LA VIE MARINE AVEC
EXPLOS NATURE (À LA PLAGE DE LA BASE PLEIN AIR)
14 h 30 - DANSE GÉANTE (HABILLE-TOI EN BLANC ET EN
BLEU)
16 h - SPECTACLE DE MARIONNETTES "LE CIRQUE DE PUCES
ZAKAPUS"
17 h - SOUPER HOT-DOG (AU PROFIT DU CPE LA GIROFLÉE)
17 h 30 - ANIMATION AMBULANTE ET MAQUILLAGE POUR
ENFANTS
18 h - ATELIER DE DANSE SOCIALE



VENDREDI 23 JUIN (SUITE)

19 h - DÉVOILEMENT DE LA MURALE COLLECTIVE
- REMISE DES PRIX POUR LE CONCOURS DE DESSIN
- DISCOURS PATRIOTIQUE ET LÈVÉE DU DRAPEAU
19 h 30 - SPECTACLE 100 % QUÉBÉCOIS AVEC LE DUO COMA
(1RE PARTIE)
20 h 30 - SPECTACLE DE FEU AVEC LA TROUPE PYRO-LADIES
21 h 30 - FEUX D'ARTIFICES ET FEU DE JOIE
22 h - DUO COMA (2E PARTIE)
23 h - MUSIQUE D'AMBIANCE QUÉBÉCOISE



EN CAS DE PLUIE, LA FÊTE NATIONALE DU VENDREDI 23 JUIN SERA REMISE AU SAMEDI 24 JUIN 2023

JUIN 2023

BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin d'information officiel de la
Municipalité des Bergeronnes

ENFIN, c'est l'été!

Ça va bouger aux Bergeronnes cet été! Au menu, plein d'activités et d'événements pour toutes les générations et pour tous les goûts.

Pour commencer, venez festoyer avec nous dans le cadre de la Fête Nationale du Québec vendredi, le 23 juin prochain. Par la suite, venez profiter de la programmation complètement éclatée du Hangar Festif, du 21 juin au 9 septembre. Enfin, n'oubliez surtout pas notre première édition du Rendez-vous des Aviateurs des Ailes du Nord qui aura lieu samedi le 22 juillet. Inscrivez-vous dès maintenant sur Qidigo pour participer au Méchoui des aviateurs qui vous sera concocté par M. Éric Maillet, président de l'événement. La date limite d'inscription est le 30 juin prochain.

On vous attend en grand nombre!



Ce qu'il se passe au pays des baleines :

Conseil & administration
PAGES 02-03

Travaux publics
PAGE 03

Urbanisme
PAGES 04 À 07

Développement
PAGES 07 À 09

Loisirs
PAGES 10 À 13

Camping Bon-Désir & Marina
PAGE 14

Bibliothèque municipale
PAGE 15

Salle de Quilles
PAGES 16-17

Communiqués
PAGES 17-18

Gens de chez nous
PAGES 19-20

Événements estivaux
PAGES 21 À 24



Fermeture du bureau municipal

Les bureaux de la Municipalité des Bergeronnes seront fermés les jeudis 22 et 29 juin 2023 à partir de midi ainsi que les vendredis 23 et 30 juin 2023 à l'occasion de la Fête nationale du Québec et de la Confédération.



Prochaine séance du conseil



Lundi, 10 juillet 2023, 19 h, à la salle du conseil.

Bienvenue à tous !

Notre nouveau directeur général par intérim

La Municipalité des Bergeronnes souhaite vous informer de la nomination de notre nouveau directeur général par intérim, M. Dave Gagné. Pour le joindre, veuillez communiquer avec lui par téléphone au 418 232-6244, poste 1222.



Visite de la mairesse

Gens des Bergeronnes, la mairesse fera sa tournée du village au mois de juin et juillet pour venir vous rencontrer et échanger avec vous à propos de notre municipalité et des projets qui sont à venir.

Nos amis les hiboux du CPE de la Giroflée des Bergeronnes posent fièrement sur leur beau gazon parsemé de pissenlits. Chapeau à tous les citoyens des Bergeronnes qui ont relevé le DÉFI PISSENLITS avec succès.

Les abeilles vous disent MERCI !

ÇA BOUGE AU HANGAR!

Animations et spectacles gratuits tout l'été!



VOUS PRÉSENTE SA PROGRAMMATION ESTIVALE 2023

Service de bar sur place

(Défense d'apporter de l'alcool sur place. Argent comptant seulement)



JUIN 2023

- 21 juin 19h Quiz " Connais-tu ton village "
- 22 juin 20h Ciné hangar spécial Fête Nationale du Québec
- 23 juin Fête nationale du Québec Duo Coma
- 28 juin 18h30 Atelier causerie avec Explos Nature
- 29 juin 19h Match impro LIA
- 30 juin 19h Soirée conférences

JUILLET 2023

- 01 juillet 20h Loup Barbine
- 02 juillet 9h à 12h Premier petit marché du Hangar
- 05 juillet 14h & 19h Ateliers de peinture aquarelle (sur inscriptions & \$\$)
- 06 juillet 19h Slam/Poésie/humour
- 07 juillet 18h Dégustation avec la Microbrasserie St-Pancrace
- 19h Show entre nous
- 08 juillet 19h Soirée de danse traditionnelle
- 13 juillet 20h Ciné Hangar
- 12 juillet 18h30 Soirée dansante pour la famille
- 19 juillet 19h Quiz "Connais-tu ton village "
- 20 juillet 19h Les courts du Hangar
- 21 juillet 20h Barnabé
- 22 juillet Le RVA des Ailes du Nord
- 26 juillet 18h30 Atelier causerie avec Explos Nature
- 27 juillet 19h Match d'impro LIA
- 28 juillet 20h Les Obliks
- 29 juillet 20h Northern Lights

On retrouve le petit marché du Hangar tous les dimanches de 9h à 12h!

AOÛT 2023

- 2 Août 19h Atelier de peinture aquarelle (sur inscriptions & \$\$)
- 3 Août 20h Ciné hangar
- 4 Août 20h Blaze The Project
- 5 Août 20h Two Birdz
- 9 août 19h Soirée dansante
- 10 août 19h Slam/Poésie/humour
- 11 août 20h Alex Phily et Ariel
- 12 août 20h Mixologie Band
- 15 août 18h BBQ & Soirée Acadienne 20h Wyandotte
- 16 août 19h Cercle d'histoires avec Madame Chose
- 17 août 19h Les courts du Hangar
- 18 août 19h Artistes de la relève
- 19 août 20h Fragman prod et DJ Matt Cerf
- 23 août 19h Quiz " Connais-tu ton village "
- 24 août 19h Match d'impro LIA
- 25 août 19h Cabaret d'Olibrius Folkestra
- 26 août 20h Calico Olibri
- 30 août 18h30 Atelier causerie avec Explos Nature
- 31 août 20h Ciné Hangar

On retrouve le petit marché du Hangar les dimanches de 9h à 12h!

SEPTEMBRE 2023

- 1 septembre 20h Monsieur Raph
- 2 septembre 20h Soirée 100% latine avec DJ Ivan Salazar
- 3 septembre Dernier Petit marché du Hangar
- 09 Septembre
- 17h Souper interculturel
- 20h Soirée dansante avec Rich'art Djamboola

Pour infos : loisirculture@bergeronnes.com



Merci à nos partenaires officiels

LE RENDEZ-VOUS DES AVIATEURS



22 JUILLET 2023

1RE ÉDITION

RVA
Les Ailes du Nord

Bergeronnes

- 12H00 ACTIVITÉS POUR TOUS | RALLYE-QUIZZ | CONFÉRENCES
VOLET HISTORIQUE | PROJECTION
 - 16H00 INAUGURATION OFFICIELLE DE LA PLACE RODOLPHE-PAGÉ
 - 17H00 APÉRO DE L'AMITIÉ
 - 18H00 « MÉCHOUI » (\$\$ - achetez votre repas sur Qidigo - places limitées)
 - 19H30 DIDIER DUMOUTIER, ACCORDÉONISTE & CHANTEUR
 - 20H30 FILM « BUSH PILOT - INTO THE WILD BLUE YONDER »
v.f. réalisé par Bruno Boulianne un film portant sur la vie des pilotes de brousse
 - 21H30 SOIRÉE DANSANTE ET MUSIQUE TRADITIONNELLE
- Pour informations contacter Sara Brisson : 418-232-6244 poste 1232



Reporté au
lendemain
en cas de pluie.



Défense de passer sur la piste d'avion

Pour votre sécurité, il est strictement INTERDIT de passer, traverser ou circuler sur la piste d'avion des Bergeronnes et aux abords de celle-ci.

Merci de respecter cet avis !



Terrains à vendre

Nouveau développement de terrains à vendre sur la rue du Fleuve et des Berges.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur demande à info@bergeronnes.com.



Nouveauté
Des travaux de pavage ont été réalisés sur une bonne partie de la rue du Fleuve et la rue des Berges.





Horaire de l'urbaniste, Sandra Guilbert

Besoin d'information, de conseils ou d'un permis pour des travaux ?

Notre urbaniste Sandra Guilbert est là pour toi tous les mercredis et jeudis de 8 h à 16 h. Tu peux la joindre par téléphone au 418 232-6244, poste 1228 ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@bergeronnes.com.

Les piscines résidentielles

Que dit le règlement ?

L'installation et l'aménagement d'une piscine doivent respecter les dispositions suivantes :

- La superficie au sol ne doit pas excéder 15 % de la superficie de l'emplacement;
- L'implantation doit se faire à une distance minimale de 2 m d'un bâtiment principal et de 1,5 m d'un bâtiment accessoire ou d'une ligne de lot;
- Des distances particulières doivent être maintenues entre la piscine et les lignes électriques, en fonction de leur type;
- Le drainage doit se faire à la rue, au niveau du sol.
- Des équipements de sécurité sont requis et doivent être installés préalablement au remplissage de la piscine.

Les normes de sécurité

1- Toute piscine hors terre dont la paroi a 1,2 m ou plus de hauteur, de même que toute plateforme adjacente à une piscine hors terre, doivent être munies d'une échelle

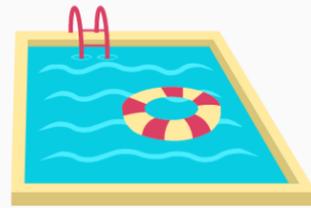
ou d'un escalier sécuritaire permettant d'empêcher le libre accès à la piscine ou à un bassin d'eau depuis le sol. Ils doivent être relevés/enlevés et leur accès doit être empêché lorsque la piscine n'est pas sous surveillance.

2- Toute piscine creusée ou piscine hors terre dont la paroi a moins de 1,2 m de hauteur doivent être entourées d'une clôture ou d'un muret de protection devant respecter les critères ci-dessous :

- Hauteur minimale de 1,2 m mesurée à partir du niveau moyen du sol, jusqu'à une distance de 1 m de part et d'autre de la clôture ou du muret;
- Distance entre le sol et la clôture inférieure ou égale à 5 cm;
- Aucune ouverture ne laissant passer un objet sphérique dont le diamètre est de 10 cm ou plus;
- Conception ne permettant pas d'y grimper ou de l'escalader;
- Muni d'un mécanisme de verrouillage

S'il n'y a pas de clôture ou de mur entourant la piscine et si celle-ci est entourée, en tout ou en partie, d'une promenade adjacente à ses parois, un garde-corps d'une hauteur minimale de 1,07 m doit servir d'enceinte.

3- Toute piscine aménagée au niveau du sol doit comporter un trottoir ou une promenade à surface antidérapante d'une largeur minimale de 1 m sur tout son périmètre.



Les soirs de pleine lune...

On Jazz sous la lune 2023

1^{er} juillet
JULIAN GUTIERREZ VINARDELL

29 juillet
OLIVIA KHOURY

2 septembre
QUINOS

Vers 20h
(environ 1h avant le lever de la lune)

UNE PRÉSENTATION DE L'ODYSSÉE ARTISTIQUE
en partenariat avec Parcs Canada et la Municipalité des Escoumins
Centre de découverte du milieu marin — 41, des Pilotes, Escoumins
Adulte: 20\$/ Membre: 15\$/ Étudiant: 15\$
Billets et information : LePointDeVente.com ou au 418-232-6653

À l'église des Bergeronnes en cas de mauvais temps — odyseeartistique.jimdofree.com

L'Odyssee artistique présente le...

17^e Festival intime de musique classique

du 12 au 16 juillet 2023
Les Bergeronnes

Mercredi 12 juillet
19h00
Cocktail d'ouverture
20h00
Concert
Bouquet Nord-Côtier
(musiciens régionaux)

Jeudi 13 juillet
LA MÛSE DES ARTISTES
16 JUILLET 10 h 00

Tous les concerts à 20h
Église des Bergeronnes

Brunch du dimanche 16 juillet:
au 424 de la Mer (édifice municipal)

Pour information ou réservation:
Billetterie : lepointdevente.com
Téléphone : 418-232-6653
info@odyseeartistique.ca
odyseeartistique.jimdofree.com

Vendredi 14 juillet
MÉLANIE HAREL
JEAN-MARC PILON

Samedi 15 juillet
CHENG² DUO

Dimanche 16 juillet
CLIO THÉODORIDIS
JONATHAN NEMTANU

[@odyseeartistique](https://www.facebook.com/odyseeartistique)

Gymkhana des Buttes

Écurie des Buttes

214 rue du Bassin
Les Bergeronnes

17 juin 2023

Prix camping 20\$
Prix d'entrée spectateurs 5\$
16 ans et moins gratuit

Début des compétitions 13 h

Grand Prix Baril

En collaboration avec l'aecn

Vente de hot dog au profit de l'école Dominique-Savio

ARTS D'ŒUVRE
ATELIERS PRATIQUES
Samedi et dimanche à 12h
LA MÛSE DES ARTISTES
Dimanche à 10h
Dimanche de 9h à 12h
Exposition Traces de cultures
de 2 à 5 ans
Tous les soirs après les concerts

Bon été à tous!



Championnat régional scolaire d'athlétisme

Félicitations à nos athlètes Bergeronnais et Bergeronnaises de l'école primaire Dominique-Savio qui ont participé au championnat régional scolaire d'athlétisme extérieur à Baie-Comeau les 27 et 28 mai derniers.

540 étudiants de la Côte-Nord étaient présents lors de cet événement, dont 17 participants et participantes de l'école Dominique-Savio. 7 médailles ont été récoltées par nos jeunes ainsi que 2 mentions d'éthique sportive.



Félicitations à tous!

Reconnaissance d'une entreprise d'ici

Belle reconnaissance pour un entrepreneur de chez nous !

Le Restaurant du Boisé et son équipe a reçu le Lauréat régional du Défi OSEntreprendre Côte-Nord et a fait partie également des 5 finalistes nationaux du Défi OSEntreprendre dans le volet faire affaire ensemble.

Une belle fierté pour notre région. Félicitations Alexandre Gaudet !



Visite des élèves du primaire à la mairie

La mairesse Nathalie Ross a eu la chance d'accueillir les élèves du deuxième et troisième cycle de l'école primaire Dominique-Savio des Bergeronnes à la mairie. Les jeunes ont pu échanger entre eux et avec la mairesse pour faire part de leurs rêves et de leurs projets pour la municipalité des Bergeronnes. Chacun d'entre eux ont d'ailleurs écrit une lettre nommant ce qu'il aimait présentement et ce qu'il aimerait voir se réaliser dans les prochaines années pour leur village adoré.



4- Le système de filtration, de chauffage et autres éléments accessoires doivent être situés à une distance d'au moins 1,5 m d'une piscine, à moins d'être installé en dessous d'une terrasse ou d'une promenade.

5- Un câble flottant indiquant la division entre la partie profonde et peu profonde doit être installé dans les piscine creusées.

6- Les équipements bruyants tel que pompe à chaleur ou système de filtration doivent être localisés à au moins 1,5 m des lignes de lots.

Prendre note que...

- Un permis municipal est requis, au préalable, pour construire, installer ou remplacer une piscine, de même que pour ériger une construction y donnant accès (plateforme, échelle, passerelle, etc.) ou y empêchant l'accès (clôture, muret, etc.). Dans tels cas, une demande de permis doit être effectuée au moyen d'un formulaire disponible sur le site web de la Municipalité.
- Les propriétaires de piscines résidentielles devront rendre leurs installations conformes aux nouvelles exigences provinciales du Règlement sur la sécurité des piscines, et ce, au plus tard le 30 septembre 2025.

→ Pour évaluer si votre installation est conforme aux normes de sécurité : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/reglements_permis/eau/mise-normes-piscines.aspx

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Service de l'urbanisme de votre municipalité.

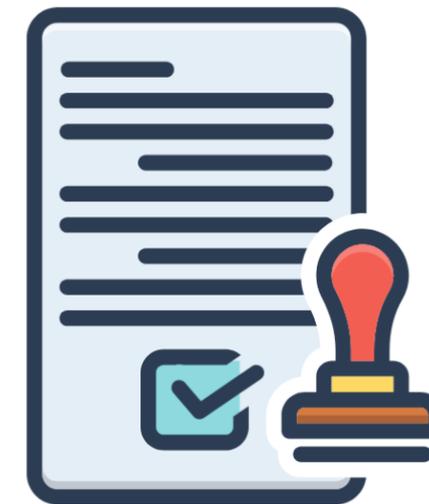


Besoin d'un permis ?

Si vous envisagez de rénover votre maison, que ce soit une transformation, une modification ou un agrandissement, il est important de vérifier auprès de votre municipalité si ce projet requiert un permis de construction.

De cette manière, la municipalité pourra s'assurer de la conformité des travaux qui seront effectués, dépendamment des règlements de votre zonage.

Pour toutes demandes, veuillez communiquer avec notre urbaniste Sandra Guilbert au 418 232-6244, poste 1228.



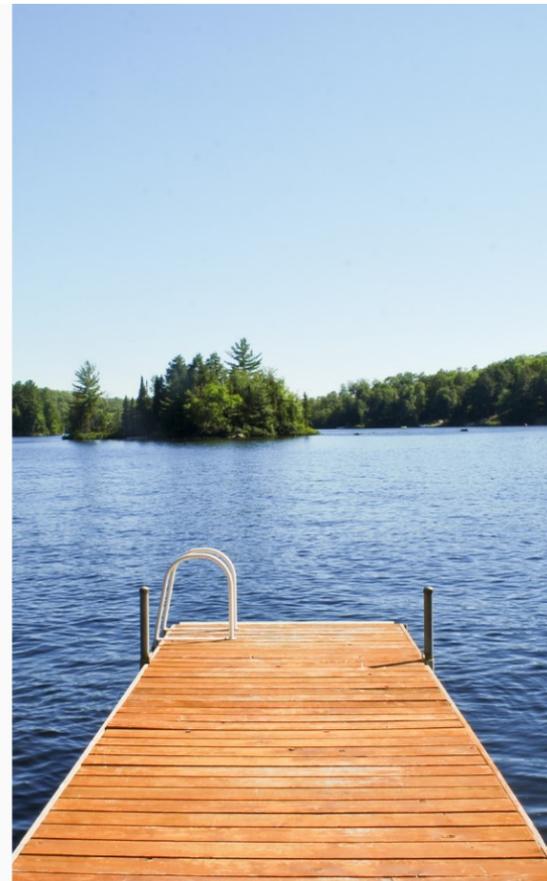
Aménagement d'un quai pour un usage résidentiel

L'aménagement d'un quai doit assurer la libre circulation des eaux et des poissons, conserver au maximum le caractère naturel de la rive et limiter la perte d'habitats. Il doit être réalisé, dans la mesure du possible, sans excavation mécanique du littoral, sans remblai dans le littoral et la rive et sans installation de batardeaux.

Réglementation municipale

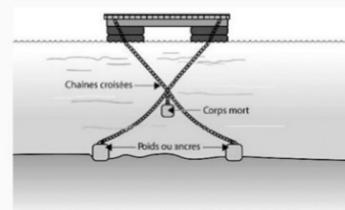
La construction, l'entretien, la réparation et la démolition d'un quai est soumis à l'obtention d'un permis municipal. Il est nécessaire de se le procurer préalablement à la réalisation de vos travaux.

Lorsque l'ouvrage occupe plus de 1/10 de la largeur du cours d'eau ou que sa superficie excède 20 m², un permis provincial, délivré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDELCC), doit être obtenu avant le début des travaux.



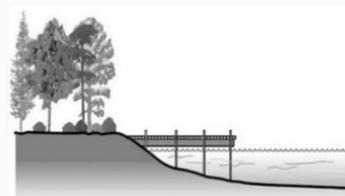
Quels sont les types de quais autorisés?

1- Le quai flottant, constitué d'une plate-forme, généralement préfabriquée, reposant sur une structure de flottaison et munie d'ancrages reposant sur le littoral.



Quai flottant

2- Le quai sur pieds tubulaires, constitués d'une plate-forme reposant sur des pieds déposés directement sur le littoral.



Quai sur pilotis

3- Le quai sur pilotis, constitué d'une plate-forme de bois ou d'autres matériaux installés sur des pilotis en bois, en plastique, en métal ou en béton, enfoncés dans le lit du plan d'eau, directement ou dans des trous préalablement forés. Prendre note que ce type de quai doit être maintenu à environ 60 cm au-dessus du niveau de l'eau.

Implantation

Aucun quai ne devrait être aménagé dans les zones occupées par une espèce floristique menacée ou vulnérable ou dans une zone particulièrement sensible occupée par une espèce faunique menacée ou vulnérable ainsi que dans une zone de 50m en amont d'une prise d'eau potable.



Condoléances

La Municipalité des Bergeronnes tient à offrir ses plus sincères condoléances aux familles et amis des victimes du terrible drame survenu à Portneuf-sur-Mer dans la nuit du 2 au 3 juin dernier. Le Conseil et l'équipe sont de tout coeur avec les proches ainsi qu'avec les citoyens ébranlés par cet événement.

Il est également important de rappeler que toutes les personnes qui ressentent de la détresse psychologique en lien avec cette situation peuvent téléphoner en tout temps au 8-1-1, qui aidera à apporter soutien et réconfort dans cette épreuve difficile.



Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) d'Hydro-Québec

Les Escoumins, le 7 juin 2023. – La MRC La Haute-Côte-Nord annonce le nouvel appel à projets du *Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) d'Hydro-Québec*. Le PMVI s'inscrit dans le cadre de la construction de la ligne à 735 kV Micoua-Saguenay. Ce programme, dont l'enveloppe totale est de 1 906 921 \$, permettra la réalisation d'initiatives choisies par les collectivités.

Les initiatives devront être déposées avant le 31 juillet 2023. Après la date limite de dépôt et à la suite de la validation de l'admissibilité des initiatives par Hydro-Québec, les initiatives seront transmises aux Municipalités respectives qui se chargeront de les sélectionner jusqu'à concurrence de 159 100 \$. Les initiatives retenues et approuvées par résolution par chacune des Municipalités seront présentées et acceptées lors d'une séance du conseil de la MRC.

Le cadre de gestion du PMVI et la fiche de présentation de l'initiative sont disponibles sur le site Web de la MRC : <https://www.mrchcn.qc.ca/fr/developpement/pmvi/>. Il est important de préciser que tous les dossiers déposés devront contenir **tous les documents demandés et nécessaires** à l'évaluation du projet.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Simon Godin-Bilodeau, conseiller à la vitalisation municipale, au 418 233-2102, poste 230, ou par courriel à l'adresse suivante : simon.godin-bilodeau@mrchcn.qc.ca.

– 30 –

Source :

Marylise Bouchard, agente aux communications
Tél. : 418 233-2102 / 1 866 228-0223, poste 238
Courriel : communications@mrchcn.qc.ca

MRC La Haute-Côte-Nord

26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins (Québec) G0T 1K0
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223 • Téléc. : 418 233-3010 • www.mrchcn.qc.ca • info@mrchcn.qc.ca

Matériaux recommandés

- Le bois non traité, en particulier, le cèdre, le mélèze ou la pruche, qui résistent mieux à la décomposition;
- Les matériaux de plastique ou de composites;
- L'aluminium.

Matériaux à éviter

- Le bois traité;
- Les éléments en polystyrène protégés par une enveloppe résistante ;
- Les barils de plastiques propres ayant contenu des substances non toxiques.

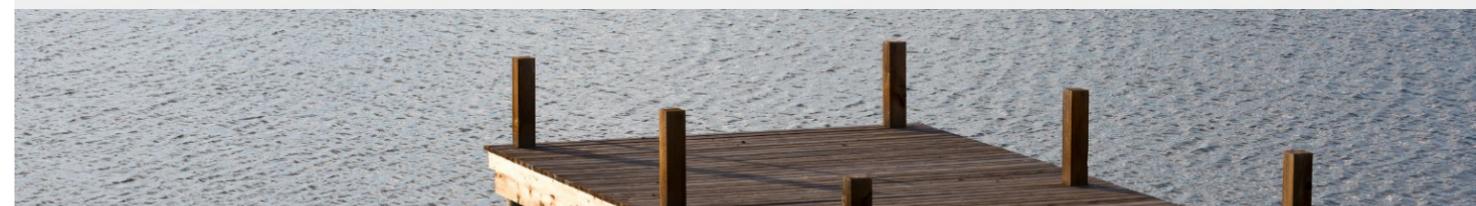
Conception et dimensions

Les quais rectangulaires, perpendiculaires à la ligne de rivage, sont les plus simples et économiques à construire. Pour renforcer leur stabilité, il est possible de relier des sections rectangulaires supplémentaires à la structure de base, créant ainsi des formes en "T", en "U" ou en "L".

- Un quai flottant devrait présenter une largeur d'environ deux mètres.
- Les quais sur pieds tubulaires ou sur pilots peuvent être plus étroits, avec une largeur minimale d'un mètre.
- La longueur du quai ne doit pas empiéter sur le chenal principal du cours d'eau ni entraver la navigation.

Pour en savoir plus...

→ <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/quais.pdf>



Heures d'ouverture du Kiosque touristique des Bergeronnes

15 au 22 juin 2023

Jeudi au lundi
10 h à 18 h

23 juin au 11 août 2023

Tous les jours
10 h à 19 h

12 août au 10 octobre 2023

Jeudi au lundi
10 h à 18 h



EN BREF !

Projets et subventions reçues

La Municipalité des Bergeronnes est fière d'annoncer l'octroi de plusieurs aides financières de la part de la Municipalité régionale de comté de la Haute-Côte-Nord (MRC HCN) dans le cadre des projets et des événements suivants : Budget participatif, Programmation du Hangar Festif, Rendez-vous des Aviateurs (RVA) Les Ailes du Nord, Fête nationale, Vélos électriques en libre-service et Bloc sanitaire.

D'autres fonds ont également été octroyés par l'Unité régionale de loisir et de sport Côte-Nord (URLSCN) afin de rafraîchir les inventaires de la Salle de quilles ainsi que par Sacopan, Investra et Intrafor, entreprise et coopératives sans qui l'activité de murale collective n'aurait pu avoir lieu lors de la Fête des Voisins qui a eu lieu le 3 juin dernier.

Autre fait intéressant : Bien que de telles initiatives aient maintes fois été déployées au sein de grandes villes québécoises, la Municipalité est parmi les premières à avoir engendré un projet similaire à plus petite échelle. Quelques tentatives infructueuses ont bien été tentées d'où ce désir d'être accompagnés par des professionnels qui pourront aider à mettre des bases solides sur lesquelles la Municipalité pourra construire dans les prochaines années.



Programmation du Hangar Festif

Dans le but d'enrichir la programmation estivale du Hangar festif, la Municipalité des Bergeronnes a reçu un soutien financier de la part de la MRC totalisant la somme de 8 520 \$. Provenant des programmes de médiation et de soutien culturels, ces fonds serviront au paiement des artistes et des artisans ainsi que du matériel nécessaire à la réalisation de projets culturels.

Inauguration

Dans le cadre du RVA Les Ailes du Nord aura lieu l'inauguration de la Place Rodolphe Pagé. Dans le but d'offrir une programmation recherchée, de garantir la fiabilité des informations et de produire des documents de qualité, la MRC a octroyé un montant de 4 500 \$ via son programme d'aide au patrimoine.

Fête nationale

Encore cette année, le Mouvement national des Québécois a octroyé une somme à la Municipalité afin que celle-ci puisse vous offrir une programmation riche et variée. Un montant de 1 300 \$ a donc été obtenu par la Municipalité. Afin de rendre cette journée encore plus festive, une subvention supplémentaire a été demandée à la MRC HCN. La Municipalité a donc reçu un montant de 1 743,75 \$, provenant du programme de soutien culturel.



SALLE DE QUILLES DES BERGERONNES

Heures d'ouverture journalières
Jeudi et vendredi 17 h à 23 h

Tarifs pour parties de quilles

- 15 \$ / h : une allée
- 3 \$: partie adulte
- 2 \$: partie enfant
- 1 \$: location souliers

Activités prévues cet automne

- Jeudi danse latine : 18 h à 20 h (sur inscriptions)
- Jeudi danse sociale : 20 h à 22 h
- Liges de quilles : à venir



PARTYS DE BUREAU, DE FAMILLE OU FÊTES D'ENFANTS N'AURONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI FUN!

Tarifs de location privée

- 120 \$: demi-journée (4 heures)
- 230 \$: journée (8 heures)

*Service de bar et taxes inclus dans les prix. Les parties de quilles sont exclues.



Pour réservation, laissez un message privé sur la page Facebook de la Salle de Quilles ou contactez Sarah Côté par courriel au loisirs@culture@bergeronnes.com

MODIFICATION DU TERRITOIRE

INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT



AMENDE DE 500 \$ À 50 000 \$
(en plus du paiement d'une facture en certaines circonstances)



Soyez prudents

En raison des nombreux feux de forêt en cours partout au Québec, nous vous rappelons d'être extrêmement vigilants lors de vos déplacements en forêt. Nous vous informons également qu'il est interdit de faire des feux à ciel ouvert et des feux d'artifices.

Merci de votre collaboration !





Offres d'emploi – Salle de quilles des Bergeronnes Préposé(e)s au bar et aux activités de la salle de quilles



La Municipalité des Bergeronnes est à la recherche de personnes pour assurer le service de bar, le service de quilles et l'organisation d'activités à la salle de quilles des Bergeronnes pour la saison estivale 2023.

Fonctions essentielles de l'emploi :

- Accueillir les clients avec courtoisie ;
- Prendre les commandes de la clientèle ;
- Faire la gestion des parties de quilles sur système informatique ;
- Préparer et servir les boissons alcoolisées ou non alcoolisées ;
- Effectuer l'inventaire ;
- Maintenir les lieux de travail en bon état ;
- Effectuer des manipulations sur les planteurs lors de problèmes techniques ;
- Décorer et monter la salle lors de réservations ;
- Préparer et initier des événements ponctuels.

Qualités requises :

- Faire preuve d'initiative et d'imagination pour l'organisation d'activités ;
- Être autonome et responsable puisqu'habituellement, l'employé(e) travaillera seul(e) ;
- Avoir une grande débrouillardise et être honnête ;
- Dois aimer travailler avec le public ;
- Être familier avec l'informatique.

Conditions de travail :

- Postes de remplacement/complémentaire 15 h à 20 h / semaine, du mercredi au samedi ;
- Possibilité de travailler d'autres journées, selon les activités et la saison ;
- Salaire à 16 \$ de l'heure + pourboires ;

Si intéressé(e), faire parvenir votre curriculum à l'intention de

M. Dave Gagné, directeur général par intérim
Municipalité des Bergeronnes
424, rue de la Mer, Les Bergeronnes, G0T 1G0
direction.general@bergeronnes.com



Vélos en libre-service, Phase 1

En collaboration avec Vélo E-go de Tadoussac, la Municipalité des Bergeronnes mettra bientôt en location aux touristes et aux citoyens plusieurs vélos électriques. Les détails de ce projet, pour lequel nous avons reçu un montant de 50 645.80 \$ de la part de la MRC de par son programme de Vitalisation municipale, vous seront communiqués par Facebook très bientôt!

Bloc sanitaire

Le projet de bloc sanitaire qui sera construit en 2024 près du Hangar festif va bon train. La firme de Mme Catherine Bégin, designer, a été mandatée pour faire un plan des lieux. Afin de concrétiser le futur design de Mme Bégin, une subvention provenant du programme de Vitalisation municipale a été obtenue. Celle-ci se chiffre à 90 000 \$.



Remerciements

La Municipalité tient donc à remercier la MRC HCN qui lui a octroyé un total de 165 375.03 \$ pour ces événements et ces projets de développement.

Des remerciements doivent également être formulés à l'Unité régionale de sports et de loisirs de la Côte-Nord (URLSCN) pour l'octroi d'un financement de 4 000 \$ qui permettra à la Municipalité de rafraîchir certains équipements de la Salle quilles, notamment les souliers, les écrans ainsi que quelques boules.

Finalement, il est impératif d'adresser des remerciements à l'entreprise Sacopan ainsi qu'aux coopératives Intrafor et Investra pour leur commandite totalisant une somme de 2 000 \$ qui a servi à payer l'entièreté de la murale collective créée dans le cadre de la Fête des Voisins. Cette murale sera d'ailleurs dévoilée à l'occasion de la Fête nationale et sera exposée de façon permanente au Hangar Festif.

Remerciements

Pour plus d'information sur les projets de développement, communiquez avec Asara Brisson par téléphone au 418 232-6244 poste 1232 ou par courriel à developpement@bergeronnes.com.



COMITÉ LOISIRS & CULTURE

Tu veux t'impliquer dans ta communauté ? Tu as plein d'idées ? Tu veux rendre ta municipalité plus vivante et chaleureuse ?

Que se soit pour Halloween, Noël, la Fête des Voisins, les Journées de la Culture, la Salle de Quilles ou pour d'autres événements, on a besoin de toi pour briller !!!

Dans le but de joindre l'intérêt du plus grand nombre de gens possible et de diversifier nos activités, nous avons besoin de 2 aînés, 2 citoyens adultes et 2 jeunes pour former le comité.

Joins-toi au comité loisirs & culture chapeauté par Sarah Côté, coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire.

DONNE TON NOM À SARAH CÔTÉ AU 418 232-6244 POSTE 1226 OU PAR COURRIEL LOISIRSCULTURE@BERGERONNES.COM



Service de location jeu gonflable



100 \$ TAXES INCLUSIVES POUR UNE JOURNÉE COMPLÈTE OU FIN DE SEMAINE

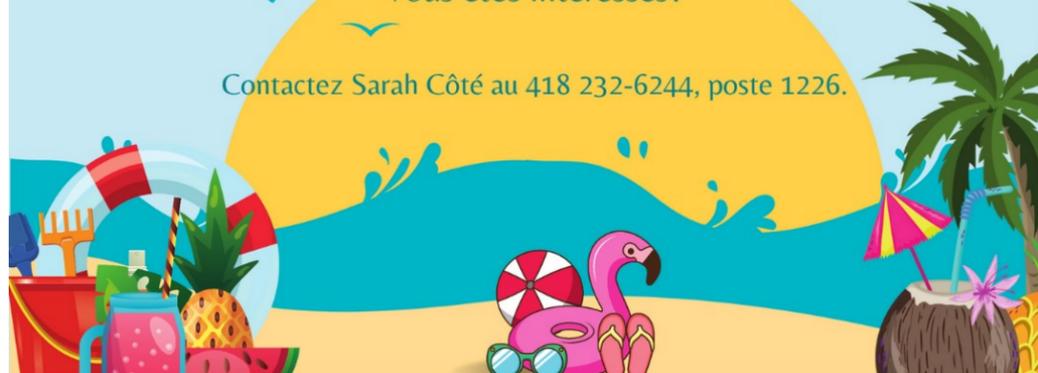
Informez-vous au 418 232-6244

Avis de recherche

Le Comité du Hangar Festif est à la recherche d'organismes ou de bénévoles pour son service de bar estival. Les plages horaires à combler sont tous les vendredis et samedis en soirée, du 23 juin au 9 septembre 2023. Tous les pourboires seront remis à l'organisme ou aux bénévoles.

Vous êtes intéressés?

Contactez Sarah Côté au 418 232-6244, poste 1226.



Club de lecture d'été TD 2023
Inscris-toi à ta bibliothèque
Du plaisir pour les enfants dans les bibliothèques publiques du Canada

Vis l'aventure!
Inscris-toi à ta bibliothèque

TOUS
les enfants sont bienvenus, peu importe leurs aptitudes

clubdelecturetd.ca

Cette offre est offerte par plus de 2 000 bibliothèques publiques canadiennes, un programme national éducatif qui est dirigé par la Bibliothèque publique de Toronto en partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada. Le soutien financier est généralement assuré par le Groupe Banque TD.

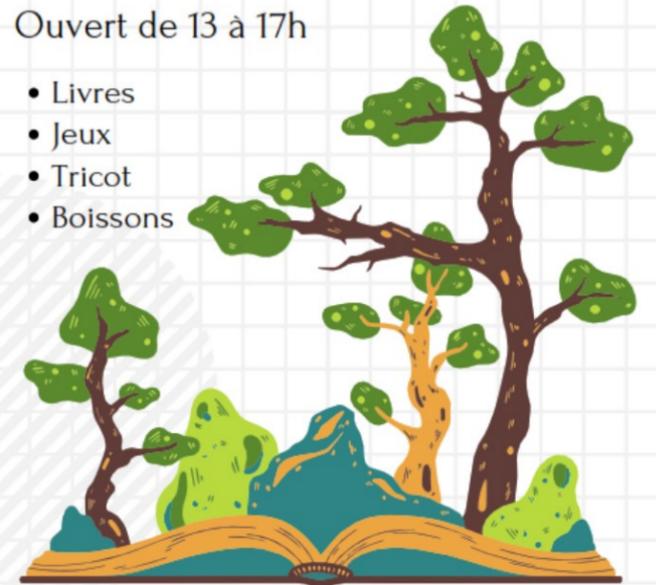
Partenariat par: tpi Bibliothèque publique Library, Bibliothèque de Toronto, Bibliothèque publique de Québec, Bibliothèque et Archives Canada, LA PROMESSE TD PRÊT À AGRIR

C'est l'été? Il fait chaud?

Viens te rafraîchir à la bibliothèque tous les lundi après-midi

Ouvert de 13 à 17h

- Livres
- Jeux
- Tricot
- Boissons



SOIRÉE JEUX

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DES BERGERONNES

Tous les Mardi
dès 17h30



L'heure du conte

Les dimanches à 10h
à la Bibliothèque des Bergeronnes



Heures d'ouverture

Dimanche
9 h 30 à 12 h 30

Lundi
13 h à 17 h

Mardi
17 h 30 à 20 h 30



LA MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES VOUS INVITE

FLEUVE / BALEINES / NATURE

CAMPING BON-DÉSIR GRATUIT

LES 16 ET 17 JUIN 2023 (2 NUITS MAXIMUM)
&
LES 15 ET 16 SEPTEMBRE 2023 (2 NUITS MAXIMUM)

Résidents des Bergeronnes, vous êtes invités à venir camper gratuitement au Camping Bon-Désir afin de profiter de la saison estivale aux abords du fleuve!

Réservation de votre site à votre arrivée seulement avec preuve de résidence (avec ou sans services). Les prêts-à-camper sont exclus de la gratuité et aucune réservation ne sera acceptée.

Pour information, contactez Sarah Côté au 418 232-6244 poste 1226

BIENVENUE

BERGERONNAIS



MARINA DES BERGERONNES

Tarification

Kayak et bateau :
2 \$ pour la journée
25 \$ pour la saison

Cette tarification s'applique seulement aux résidents des Bergeronnes sous preuve de résidence. Pour vous enregistrer et payer votre accès, présentez-vous à la réception des Croisières Essipit.

Saviez-vous que ?

L'accès au Camping Bon-Désir, les sentiers pédestres et le parc est gratuit en tout temps pour les citoyens des Bergeronnes. Vous avez seulement besoin de présenter une preuve de résidence et le tour est joué! De plus, si vous décidez de camper sur place, un rabais de 10 % est applicable tout l'été pour les Bergeronnaises et Bergeronnais.



Bonne saison de camping !



Retour sur la Fête des voisins

Samedi, le 3 juin dernier, avait lieu notre première édition de la Fête des voisins au Hangar Festif des Bergeronnes. La rencontre s'est déroulée avec succès. Nous tenons d'ailleurs à remercier nos partenaires pour la réussite de cette activité : la Municipalité des Bergeronnes, la Caisse Populaire Desjardins, Sacopan pour le don de panneaux de portes qui ont servis de base à notre murale collective, ainsi que pour la commandite de 1 000 \$ utilisée pour la création du projet artistique à laquelle ont également participé financièrement Investra et Intrafor.

De plus, nous tenons à remercier Fanny Fay Tremblay Girard et son équipe pour la réalisation de la murale et tous les participants qui y ont contribué. Le dévoilement de notre projet artistique se fera vendredi, le 23 juin prochain, dans le cadre de la Fête nationale du Québec.

Voici quelques photos de cette belle et douce rencontre !



Un petit nouveau au Hangar Festif

La Municipalité des Bergeronnes est fière de vous présenter notre responsable du Hangar Festif, Nicolas Gonos, qui a été engagé pour animer le lieu pendant toute la période estivale, du 21 juin au 9 septembre 2023 inclusivement. Pour le joindre, veuillez communiquer avec lui par courriel à loisirsulture@bergeronnes.com ou par téléphone au 418 232-6244.



Bienvenue dans l'équipe !

VOLE SUR LES AILES DU NORD



POSTE À COMBLER :

POUR LA PÉRIODE ESTIVALE ET SUR APPEL (+ OU - 5H/SEMAINE, 15 \$ / HEURE)

Membre de l'équipe de la Brigade du Hangar Festif

Profil recherché :

- Tu aimes le travail manuel, tu n'as pas peur de te salir les mains et tu as la capacité de porter les charges ;
- Tu es en bonne forme physique ;
- Tu es sociable, débrouillard et responsable ;
- Tu aimes le travail d'équipe ;
- Tu es disponible en saison estivale ;
- Tu cherches un petit revenu d'appoint.

Défis à relever :

- Faire l'entretien ménager du Hangar Festif et du terrain ;
- Contribuer à monter et démonter les espaces de spectacles ;
- Toute autre tâche connexe.



**JOINS-TOI
À L'ÉQUIPE DE LA
MUNICIPALITÉ DES
BERGERONNES !**



ENVOIE TON CV À LOISIRSCULTURE@BERGERONNES.COM

AU HANGAR FESTIF



PETIT MARCHÉ DU HANGAR



TOUS LES DIMANCHES DE 9 H À 12 H

Le petit marché du Hangar est une rencontre hebdomadaire au Hangar Festif. À partir du 2 juillet jusqu'au 3 septembre 2023 inclusivement, venez visiter nos kiosques où seront exposés des produits du terroir local et régional (fruits, légumes, boulangerie, artisanat, etc.)

Tu veux exposer ?

Inscris-toi par courriel à loisirsculture@bergeronnes.com et remplis notre formulaire d'inscription sur notre page Facebook "Le Hangar Festif"

